

Le Club des Réglisses agit selon
les principes fondamentaux
de la prévention spécialisée :

Libre adhésion

L'éducateur sollicité par un jeune
chemine à ses côtés en respectant
ses capacités.

Anonymat

La plus grande discrétion est respec-
tée concernant le jeune accompagné.

Absence de mandat nominatif

Aucune instance ne peut nous man-
dater auprès d'un jeune.

Service de prévention
spécialisée - Club des Réglisses

5 rue Pierre Bonnard
75020 Paris

Tél.: 01 43 66 58 15

Fax: 01 43 66 74 01

club.reglisses@cfpe-ets.fr



*club de prévention spécialisée
dans le 20^{ème} arrondissement
de Paris*



NOTRE MISSION :

Prévenir la marginalisation sociale, promouvoir et soutenir l'autonomie des jeunes de 12 à 25 ans



Nos modes d'action :

Notre méthode et nos moyens :

Travail de rue

Nos équipes sont présentes dans la rue, dans les structures locales ou à proximité (collège, centres sociaux...) et dans les lieux publics (squares, bars...).

Accompagnement collectif

Les éducateurs proposent aux jeunes des projets collectifs (chantiers éducatifs, activités...). Ils les aident et soutiennent dans l'élaboration de projets. L'objectif de cet accompagnement est d'évoluer vers un suivi individualisé.

Accompagnement individuel

Accompagnement dans différents domaines tels que : l'insertion professionnelle, l'accès à une formation qualifiante, la justice, l'école... toutes préoccupations formulées par le jeune.

Actions sur le quartier

Rencontres avec les habitants, activités de quartier, animations en pied d'immeuble

Actions partenariales

Pour soutenir l'accompagnement des jeunes, le Club des Régisses monte de nombreux projets avec différents partenaires associatifs et institutionnels.

Prévention des accidents de la circulation



Chantiers éducatifs



Activités de découverte sportive



Actions sur le quartier



Activités de découverte culturelle

